

compte-rendu de la réunion de bureau du 10 janvier 2024

Excusés : Laurent MONS, Francis MONTEIL, Marinette RASTOIX.

1-Vœux reçus : FFCT, COREG Nouvelle-Aquitaine, CODEP 19, Mairie et Agglo de Brive, Conseil départemental, clubs de Corrèze.

2-Approbation du compte rendu de la réunion du 7 décembre 2023 : adopté.

3-Effectifs : ré-affiliation du club à la FFCT le 18 décembre 2023. Tous les documents (licence, double affiliation et sympathisant) sont sur le site du CVG. Le 10 janvier 2024 :

- 40 licenciés dont un nouveau, Frédéric ROUCHIÉ, à qui le bureau souhaite la bienvenue au club ;
- 2 doubles affiliées : Catherine HERY, Valérie LE FAUCHEUR ;
- 10 sympathisants : Évelyne BOUILLAGUET, Marie-France BLONDY, René COMBY, Marie-Christine FEIX, Denise FRANÇOIS, Jeannot GAUCHER, Éliane MOURLON BARDY, Daniel ROCHE, Catherine SEGONDS, Marie-Christine SOULIER.

4-Galette : à 16 h le dimanche 14 janvier 2024, dans la petite salle polyvalente à Ussac : la préparation de la salle se fera à partir de 15 h par Laurent MONS et son équipe. Martine et Joël MOULIN se sont occupés des nappes, serviettes, plateaux, couteaux, verres, bouteilles d'eau et sirop. Les galettes ont été commandées par Marie ASTRUC à la pâtisserie CHEVREUX d'Objat et seront livrées vers 15 h à Ussac. Marie a acheté le cidre à l'Intermarché de Brive avenue Foch, partenaire du CVG. Tous les adhérents au CVG sont cordialement invités, ainsi que les conjoints et conjointes, pour partager un moment convivial autour d'une galette.

5-Brive-Rocamadour : le dimanche 24 mars 2024 : la commission Brive-Roca s'est réunie le lundi 11 décembre et le mercredi 10 janvier. Voici le compte rendu de Patrice BOUILLAGUET de cette dernière réunion :

Présents :

- Marie Astruc, en tant que présidente
- Pierre Bourjade, administratif
- Alain François, ravitaillement général et site de Martel
- Alain Dumeynie, parcours VTT
- Martine Moulin, ravitaillement Mayrinhac le Francal
- Joël Moulin, site de Rocamadour
- Chantal Legouffe, marche

- André Besombe, parcours route
- Jean-François Chaudières, animation site de Rocamadour
- Michel Blondy, responsable site de Rocamadour
- Jean Maret, site de Rocamadour
- Magne Engblad, plateforme Jorganize
- Arlette Eymard, marche
- Patrice Bouillaguet, coordination

Excusés :

- Michel Chateau, ravitaillement site de Fougères
- Jean-Pierre Laval, inscriptions et caisses
- Laurent Mons, site base nautique Lissac
- Francis Monteil, site base nautique Lissac

La gestion des effectifs a été évoquée et l'organisation générale en termes de ressources humaines se met en place, avec bien-sûr quelques ajustements à venir.

Nous avons encore besoin de compétences pour assurer le meilleur fonctionnement possible, autant dans la préparation que le jour de la manifestation, principalement pour le parcours route qui est l'une des nouveautés cette année et ne doit pas être le parent pauvre de Brive – Rocamadour.

Nous limitons au maximum les frais fixes à faible valeur ajoutée, optimisons les charges variables (susceptibles d'être adaptées en fonction de la fréquentation) et investissons sur la communication et l'animation du site d'arrivée.

A ce titre, nous avons fait appel à un prestataire pour nous accompagner sur la communication numérique (réseaux sociaux) devenue indispensable aujourd'hui.

Nous travaillons également sur l'animation avec l'élection de Miss Rocamadour et de ses 3 dauphines, dotée d'un assortiment de savonnettes au lait de chèvre fabriquées à Mayrinhac-le-Francal (animation Jean-François Chaudières et Alain Segonds) et la présence de la célèbre banda l'Étincelle Branceillaise.

Quel que soit votre investissement personnel dans ce projet, nous vous donnons tous rendez-vous le 24 mars à Rocamadour pour essayer de regarder l'avenir avec optimisme... Ne ratez pas le coche...

6-Séjours :

- Séjour d'été à Vogüe en Ardèche, du 16 au 23 juin : 42 participants (impossibilité pour Éric BIGNON et Philippe SEHANS) ;
- Court séjour, du vendredi 13 au lundi 16 septembre, aux Ancizes-Comps (63). Hébergement au Logis Hôtel Le Belle Vue – Le Pont du Bouchet. Pour 3 nuits en demi-pension, 195 €.

7-AG du Comité départemental de cyclotourisme, le samedi 06 janvier 2024 à Ussel : aux côtés d'Arlette EYMARD, la présidente du Codep 19, présence de Marie ASTRUC, Marie-Luce et Jean-Marie LE GOFF (censeur aux comptes du Codep), Martine et Joël MOULIN (délégué sécurité au Codep).

8-AG du Comité régional Nouvelle-Aquitaine de cyclotourisme : le samedi 27 janvier 2024 à Bergerac (24) : présence d'Arlette EYMARD (vice-présidente du Coreg Nouvelle-Aquitaine et déléguée régionale des féminines) et de Marie ASTRUC.

9-Maxi-Verte VTT 2025 : elle sera organisée à la base nautique de Lissac-sur-Couze, du jeudi 19 mai au dimanche 1er juin. Une convention a été signée le 6 janvier entre le Codep 19 et 6 clubs qui s'impliqueront dans l'organisation de cette manifestation : VTT Aventure Causse Vézère, CRB, CVG, VTT Collonges-la-Rouge, Vélo club de Larche, Cyclotourisme objatois. Ce seront environ 80 personnes qui seront mobilisées chaque jour.

10-Gazette du CVG : en raison d'un manque d'articles dans les derniers numéros de la gazette en 2023, le bureau décide de mettre un terme à sa parution. En contrepartie, il faudra consulter le site de façon très régulière pour prendre connaissance des diverses publications.

11-Informations diverses :

- Partenariat CHEVREUX : 10 % du montant de la commande de chocolats sont reversés au CVG, soit 46 € ;
- Trombinoscope du CVG : le secrétaire, Pierre BOURJADE, diffusera prochainement à tous un document à remplir.
- Cyclothon de Malemort-sur-Corrèze, le samedi 9 décembre 2023 : en raison du temps pluvieux, un seul participant du CVG très courageux, Jacky MAURY. Félicitations à lui !
- Brevets organisés par le CRB : 100 km le dimanche 17 mars ; 150 km et 200 km le dimanche 7 avril.